

Résultat Final Provisoire au 12 octobre 2005 de l'Offre Publique d'Achat et d'Echange du 27 juin 2005

telle que précédemment modifiée par les avenants des 21 juillet, 25 juillet, 9 août, 18 août et 29 août 2005 de

Hexagon AB (publ), Stockholm, Suède

sur toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 50 chacune aux mains du public de

Leica Geosystems Holdings AG, Balgach, Suisse

Banque chargée de l'exécution: Bank Julius Baer & Cie SA, Zurich

Actions nominatives de Leica Numéro de valeur:1087048/ ISIN: CH0010870480

Geosystems Holdings AG: Ticker-Symbol: LGSN

Actions de classe B Numéro de valeur prévu pour la cotation secondaire auprès de

d' Hexagon AB (publ): SWX: 526772 et Ticker-Symbol correspondant: HEXN/ ISIN:

SE0000103699

1. OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET D'ECHANGE

Suite à l'annonce préalable du 16 juin 2005, Hexagon AB (publ), Stockholm, Suède, (« **Hexagon** ») a publié le 27 juin 2005 une offre publique d'achat portant sur l'intégralité des actions nominatives aux mains du public (« **Actions-Leica** ») de Leica Geosystems Holdings AG, Balgach, Suisse (« **Leica** »). Cette offre a été modifiée par les avenants des 21 juillet, 25 juillet et 9 août. Le 18 août 2005, Hexagon a amélioré son offre publique d'achat en une offre publique d'achat et d'échange. Celle-ci a été modifiée le 29 août 2005. La période d'offre a expiré le 23 septembre 2005. Le délai supplémentaire a couru du 29 septembre 2005 au 12 octobre 2005.

2. RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE

A l'échéance du délai supplémentaire, le 12 octobre 2005 à 16h00 (heure suisse), 2'398'153 Actions-Leica ont été apportées à Hexagon, ce qui équivaut à 90.56% du total des actions émises de Leica et des actions correspondant à la totalité du capital conditionnel de Leica. Le nombre d'Actions-Leica enregistré au registre du commerce s'élève à 2'346'582 (cf. derniers statuts de Leica modifiés en date du 19 mai 2005); ce nombre n'inclut pas les actions qui ont été émises sur la base du capital conditionnel depuis le 31 mars 2005. Selon les informations communiquées par Leica à Hexagon, au total 2'468'443 Actions-Leica sont émises au 12 octobre 2005. Le taux d'acceptation s'élève donc à 97.15%.

Hexagon n'a pas acquis d'Actions-Leica autres que celles qui lui ont été apportées dans le cadre de l'offre. Sa quote-part (des droits de vote et du capital) s'élève donc aux pourcentages mentionnés ci-dessus.

3. CONDITION RESOLUTOIRE

Les actionnaires de Leica sont rendus attentifs au fait que l'offre est toujours soumise à la condition résolutoire portant sur l'enregistrement de l'augmentation du capital-actions et sur la cotation des nouvelles actions de classe B d'Hexagon à la bourse de Stockholm (paragraphe 2.3 b de l'avenant du 18 août 2005). Hexagon n'a à ce stade aucune raison de croire que l'enregistrement et la cotation puissent ne pas avoir lieu.

4. EXECUTION DE L'OFFRE, ANNULATION DES TITRES ET DECOTATION

Concernant le paiement de la part numéraire et le transfert des actions de classe B d'Hexagon, il est fait référence à la modification de l'offre telle que publiée le 18 août 2005.

Les actions propres détenues par Leica y incluses, la quote-part d'Hexagon s'élève à 98.54% (= [2'398'153 Actions-Leica apportées + 34'230 actions propres de Leica]/2'468'443 Actions-Leica émises). En raison de cette quote-part, Hexagon envisage de demander l'annulation des Actions-Leica restantes conformément à l'article 33 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières. En outre, il est prévu de demander la décotation des Actions-Leica.